COURS

Lecture et argumentation : l'être humain est-il maître de la nature ?

5e

Programme en vigueur : BO 2026 Hebdo 10 — MENE2602912A
Relue le 14 novembre 2026

L'humanité a dompté le feu, défriché les forêts, construit des barrages. Est-elle pour autant **maîtresse** de la nature ? Les tempêtes, les épidémies et le réchauffement climatique montrent que la question reste ouverte. C'est le questionnement complémentaire du programme de 5e : il invite à lire, mais aussi à **argumenter**.

1 Dominer la nature : un rêve ancien

PROPRIÉTÉ

Au XVIIe siècle, le philosophe **René Descartes** écrit dans le *Discours de la méthode* (1637) que la science doit rendre les hommes « comme maîtres et possesseurs de la nature ». L'idée inspire des siècles de progrès techniques : agriculture, médecine, machines.

PROPRIÉTÉ

Les récits de **robinsonnades** racontent cette conquête à l'échelle d'un homme ou d'un groupe : dans *Robinson Crusoé* (1719), de l'Anglais Daniel Defoe, un naufragé apprend à cultiver, élever, construire ; dans *L'Île mystérieuse* (1875), de Jules Verne, des naufragés transforment une île sauvage grâce à leurs connaissances scientifiques.

2 Une nature plus forte que l'homme

PROPRIÉTÉ

D'autres textes rappellent la fragilité humaine. Dans la fable « Le Chêne et le Roseau » (1668), **Jean de La Fontaine** montre que le chêne orgueilleux est déraciné par la tempête, tandis que le roseau, qui plie, résiste : la force ne garantit pas la victoire face aux éléments.

Aujourd'hui, la question s'est retournée : il ne s'agit plus seulement de savoir si l'homme peut dominer la nature, mais s'il doit la **protéger** de sa propre puissance. Pollution, disparition d'espèces et changement climatique montrent que maîtriser n'est pas toujours respecter.

3 Argumenter : défendre une thèse

DÉFINITION

La **thèse** est l'opinion que l'on défend. Un **argument** est une idée générale qui la justifie. Un **exemple** est un fait précis qui illustre l'argument et le rend convaincant.

CONSTRUIRE UN PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

1. Énoncer l'**argument** dans une phrase claire.
2. L'**expliquer** en une ou deux phrases.
3. Donner un **exemple** précis : un texte lu, un fait, une expérience.
4. Conclure en rattachant le paragraphe à la **thèse**.

EXEMPLE

Thèse : « L'homme n'est pas maître de la nature. » Rédige un argument.

1. Argument : les catastrophes naturelles échappent encore au contrôle humain.
2. Explication : malgré la science, on ne peut empêcher un séisme ni arrêter une tempête.
3. Exemple : la fable « Le Chêne et le Roseau » montre que même le plus fort est abattu par le vent.

Les catastrophes naturelles échappent encore au contrôle humain : malgré la science, nul ne peut empêcher un séisme. La Fontaine le montre déjà avec le chêne déraciné par la tempête. L'homme n'est donc pas le maître absolu de la nature.

PIÈGE

Confondre argument et exemple. — « Robinson cultive son île » est un exemple, pas un argument : c'est un fait précis. L'argument est l'idée générale qu'il illustre : l'homme sait transformer la nature par son travail.

Le réflexe : Se demander : « est-ce une idée générale ou un cas précis ? » L'idée d'abord, le cas ensuite.

PIÈGE

Donner son avis sans le justifier. — « Je pense que l'homme domine la nature » n'est qu'une thèse. Sans argument ni exemple, elle ne convainc personne.

Le réflexe : Après chaque opinion, se demander « pourquoi ? » puis « par exemple ? ».

À VÉRIFIER

- Ai-je formulé clairement ma thèse ?
- Chaque paragraphe a-t-il un argument, une explication et un exemple ?
- Mes exemples sont-ils précis (texte, auteur, fait) ?
- Ai-je relié mes arguments par des connecteurs (d'abord, de plus, en effet, enfin) ?

À RETENIR

- Descartes (1637) : la science doit rendre les hommes « comme maîtres et possesseurs de la nature ».
- Robinsonnades (Defoe, 1719 ; Jules Verne, 1875) : l'homme transforme la nature ; La Fontaine (1668) : la nature reste plus forte.
- **Thèse** = opinion ; **argument** = idée générale ; **exemple** = fait précis.
- Paragraphe argumenté : argument → explication → exemple → lien avec la thèse.